

Tarif des douanes

J'ai commencé à lire des articles à ce sujet et sur la situation de l'agriculture canadienne et notamment de la culture des fruits et légumes. J'ai constaté que l'ancien ministre des Finances (M. Turner) s'était préoccupé de la chose. Il a fait remarquer la réduction de la protection contre les importations, notamment à l'égard des fruits et légumes. Il a également déclaré que le barème tarifaire actuel n'assurerait pas de protection suffisante à notre agriculture.

Le problème a commencé à se poser en 1971. Il ne touchait pas seulement l'agriculture. Il s'est produit un changement général à partir duquel les produits de fabrication canadienne ont commencé à se trouver en position nettement déficitaire. Quand une tendance s'amorce, et que le gouvernement espère toujours qu'elle sera cyclique mais que celle-ci dure depuis 1971 et qu'on ne peut l'attribuer à un phénomène cyclique, il faut reconnaître en fait qu'il y a quelque chose qui va vraiment très mal.

Le gouvernement pourrait-il nous dire où les choses ont commencé à aller de travers? Est-ce les obstacles commerciaux autres que les barrières douanières érigées par les États-Unis? Est-ce le programme DISC? Est-ce la loi fiscale Benson qui a retiré toute prise de décision à l'industrie et aux hommes d'affaires canadiens? Quelle que soit la cause de ce déclin qui s'est amorcé en 1971, c'est ce qui nous a amenés au grave déficit commercial actuel.

Comme l'a dit le député de Hamilton-Wentworth, il y a aujourd'hui au Canada un déficit de 970 millions de dollars environ au chapitre de l'électro-ménager, ce matériel n'étant plus fabriqué au Canada. On croirait pourtant qu'au cœur même de l'industrie canadienne il serait possible d'implanter la technologie nécessaire. Il y a certainement des moyens pour inciter les investisseurs à garder ce genre d'industrie et de main-d'œuvre au Canada.

Cependant les choses en vont autrement. Il y a quelque chose de fondamental qui ne va pas dans notre pays, et c'est tragique. Depuis un an j'ai cherché par tous les moyens à dire à la Chambre, non seulement devant le tribunal antidumping mais ici même que le bilinguisme n'est pas la seule cause des problèmes de notre unité. Il s'agit en fait d'un problème régional. Là où je vis, sur la côte ouest, nous sommes à proximité des pays riverains du Pacifique comme le Japon, avec qui nous avons des échanges commerciaux. Au nord comme au sud, nous avons des échanges avec les régions de la côte ouest des États-Unis. Nous traitons également avec tous les pays d'Asie. Voilà qui constitue un marché en soi.

On ne peut envisager le Canada, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique, comme un seul et même marché. On ne peut pas adopter des règlements dans un tribunal antidumping pour protéger un seul producteur dans le centre industriel du Canada. Nous, représentants de la côte ouest, ne nous sommes jamais opposés à de bonnes mesures antidumping. Cependant, si certains marchés en souffrent, d'autres n'en souffrent pas. Lorsque nous adoptons une politique visant à élever une barrière antidumping contre, disons, les poutrelles d'acier à larges ailes, nous causons un tort irréparable aux aciéries de la côte ouest. Nous y mettons en péril de 1500 à 2000 emplois. Le marché normal, traditionnel et historique des aciéries de la Colombie-Britannique est perdu. Au profit de qui? Du secteur industriel central du Canada. Nous disons simplement que c'est injuste. Ce genre de loi ou de mesure est désuet. Nous

devons trouver le moyen de nous faire entendre du gouvernement à ce sujet. Si nous n'y parvenons pas, les tensions qui ne manqueraient pas de s'affirmer viendraient encore ajouter aux difficultés avec lesquelles la confédération canadienne est aux prises à l'heure actuelle.

Nous ne travaillons pas contre le GATT si nous reconnaissons qu'il existe plus d'un marché au Canada. En fait, si le GATT a pour but de libéraliser le commerce et si nous devons reconnaître qu'il existe au Canada des marchés qui risquent d'en souffrir en même temps qu'un marché qui ne risque pas d'en souffrir, nous nous conformons à l'esprit du GATT et n'avons pas besoin de le modifier. Nous nous conformons sûrement aux principes de libéralisation du GATT.

J'exhorte les membres du gouvernement qui sont responsables de cette disparité régionale à écouter les appels de l'Ouest. Le Canada ne peut continuer d'exister strictement pour les industries et les intérêts centralistes. Ces industries doivent s'étendre. Un esprit ouvert aux négociations doit régner. C'est ce que nous autres, dans l'Ouest, réclamons ardemment. Je viens de proposer un moyen de régler le problème là-bas.

Une autre de mes préoccupations c'est que le ministère de l'Industrie et du Commerce ne fait pas suffisamment d'études approfondies des marchés avant de prendre des décisions importantes. Il réagit aux pressions exercées par certains intérêts bien précis. Il impose des contingents. En effet, si vous téléphonez au ministère pour demander ce qu'il a fait comme étude d'ensemble des marchés, des répercussions et des effets négatifs aussi bien que positifs de l'imposition de contingents, la réponse qu'on vous donnera vous choquera peut-être. Les responsables vous diront qu'ils ne sont pas au courant de la situation parce qu'ils n'ont pas posé ce genre de questions ni discuté avec le secteur concerné de l'industrie.

Mais lorsque la tempête se déchaîne, que tout s'écroule autour d'eux, que les protestations fusent de toutes parts et qu'ils n'ont pas le personnel compétent pour faire front, ils se demandent ce qui se passe. Le ministère de l'Industrie et du Commerce pourrait empêcher toute cette confusion et ce désordre s'il effectuait les études poussées de marchés qui s'imposent avant de prendre certaines décisions.

Il ne devrait pas accorder trop d'importance aux groupes qui ne cherchent, dans une certaine mesure, qu'à protéger leurs propres intérêts. Le ministère devrait fournir une protection quelconque, mais en termes d'années-hommes et d'employés canadiens. Les autres importateurs et détaillants qui emploient aussi des Canadiens devraient retirer plus d'avantages au lieu des inconvénients que leur cause le ministère.

● (2052)

Je réclame une étude d'ensemble, une étude plus poussée des marchés. Je réclame plus de recherches à l'appui des décisions que prend le ministère de l'Industrie et du Commerce. Le ministère n'arrive tout simplement pas à prévoir les retombées des décisions qu'il prend. Lorsqu'il a établi des quotas pour les textiles—je savais qu'il avait été dûment averti par nombre de gens intéressés et compétents de cette industrie—j'ai demandé si on avait songé aux diverses choses qui allaient se produire, et on m'a répondu que non. J'ai demandé à des gens qui se préoccupent autant que moi de l'avenir du pays s'ils savaient dans quelle galère ils s'embarquaient, et ils m'ont répondu que non, ce qui montre bien que j'ai raison. Je crois que certaines des mesures prises ne s'appuient sur aucune recherche.